

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2009

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

MM ROBERT Jean-Claude - BOUCHUT Patrick – Michel CADOUX - CARDAMONE Geneviève - DOREY Jacques - DURY Robert - HUMBERT Frédéric - LOGEROT Patricia - LUCAND Christophe – MARCHAND Jacques – MERRA Jacques - MOYNE Bernard – PIZZOLO Philippe – PLANCON Bernard - PULH Mathilde - Christine RAVIER – RIGAUX Valérie - SEGUIN Anne – STIEFVATER Yves – VACHET M. Jo

Absents excusés :

GRAS J. François (pouvoir F. HUMBERT) - CLUNY Pascale - SANCHEZ Adeline (pouvoir J. MERRA) -

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Ouverture d'un compte à terme
- Demandes de subventions

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 2009

Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : Approbation du compte administratif 2008 – affectation des résultats

Après présentation et le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes administratifs 2008 du budget principal et des budgets annexes.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : Approbation du compte de gestion 2008

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2008 qui affichent les mêmes résultats que les comptes administratifs 2008.

BUDGETS PRIMITIFS 2009 – VOTE DES TAUX

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les budgets primitifs 2009 du budget principal et des budgets annexes arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement équilibrée à 2 131 234,92 €

Section d'investissement équilibrée à 1 799 875,38 €

Les principaux investissements retenus apparaissent ci-dessous et sont financés sans emprunt :

Subventions panneaux solaires	10.000 €
Réfection murets	50.000 €
Complexe sportif (Complément)	11.000 €
Isolation stand de tir complexe sportif	3.200 €
O.N.F.	21.500 €
Véhicule électrique	27.000 €
Eclairage public	4.000 €
Travaux bâtiments communaux (mise aux normes accessibilité – diagnostic énergétique)	50.000 €
Travaux sécurité électrique bâtiments	10.000 €
réfection voirie 2008 (complément et ajout parking de la Gare)	270.000 €
Voirie 2009 (allées cimetières et chemin de la Patière)	40.000 €
Chaudière église	25.000 €
3^{ème} tranche église (1^{ère} phase)	50.000 €
Matériel et mobiliers divers	38.600 €
Remplacement Chaudière Antenne Gérontologique (gaz)	12.000 €

BUDGET ANNEXE LOCATION D'IMMEUBLES

Section de fonctionnement équilibrée à 98 611,10 €

Section d'investissement équilibrée à 435 314,81 €

BUDGET ANNEXE ZAE

Section de fonctionnement équilibrée à 581 413,30 €

Section d'investissement équilibrée à 421 413,30 €

BUDGET ANNEXE ZAC BERGIS

Section de fonctionnement équilibrée à 2 427 259,23 €

Section d'investissement équilibrée à 1 550 000,00 €

BUDGET ANNEXE ZONE ARTISANALE SAULON

Section de fonctionnement équilibrée à 165 482,76 €

VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Le conseil municipal décide d'appliquer une baisse de 2 % sur les taux communaux qui sont arrêtés comme suit :

Taxe d'habitation :	7,51
Taxe foncière bâtie :	16,25
Taxe foncière non bâtie :	17,05

PLACEMENT SUR COMPTE A TERME

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de placer sur un compte à terme une somme de 500 000 € issue du prêt de 2 000 000 €, dont l'utilisation est différée, sur une durée de 12 mois
- autorise le Maire à signer tous actes à intervenir dans ce dossier.

DEMANDES DE SUBVENTION

Demande de subvention au conseil général dans le cadre du plan de relance

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de relance, le Conseil Général a décidé de soutenir les travaux de voirie communaux dont le montant est inférieur à 20 000 € HT.

La Commune a prévu la réfection des voiries internes des cimetières dont le montant s'élève à 14.273,00 € HT.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter l'aide financière du Conseil Général au titre du programme de son plan de relance pour les travaux de réfection des voiries des cimetières « en Songe » et « la Justice ».

Aménagement d'une zone d'activité économique : demande de subvention au conseil général et au conseil régional

A l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter l'aide financière du conseil général et du conseil régional pour l'aménagement d'une petite zone d'activités sur l'emprise de l'ex-motocross.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE – 3EME TRANCHE AVENANTS AU MARCHÉ

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer les avenants au marché de travaux de l'église concernant la 3^{ème} tranche. Il s'agit de :

- l'avenant n° 4 pour le marché du lot 1 – maçonnerie de l'entreprise RADP qui modifie le montant du marché, les délais contractuels et l'indice de révision. Cet avenant a été approuvé par la commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 23 février 2009. Son montant s'élève à 9 310 € HT et concerne notamment les travaux de drainage de la façade ouest
- l'avenant n° 3 pour le marché du lot 6 – vitraux de l'entreprise WEINLING qui ne modifie que les délais contractuels et l'indice de révision.

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE ET DE MISE A DISPOSITION D'AGENT

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition de services avec le SIVOS et une convention de mise à disposition d'un agent avec le Trésor Public.

ADMISSION EN NON VALEUR

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'admettre en non valeur la somme de 394,67 € .

AFFAIRES DIVERSES

FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES – MOTION

La Fédération Nationale des communes forestières a toujours défendu le régime forestier et l'ONF. Elle intervient aujourd'hui au niveau national pour que les conséquences de la RGPP ne remettent pas en cause l'Office National des Forêts et le travail qu'il assure sur les terrains aux côtés des communes. Le conseil municipal à l'unanimité décide de soutenir cette démarche en adoptant une motion.